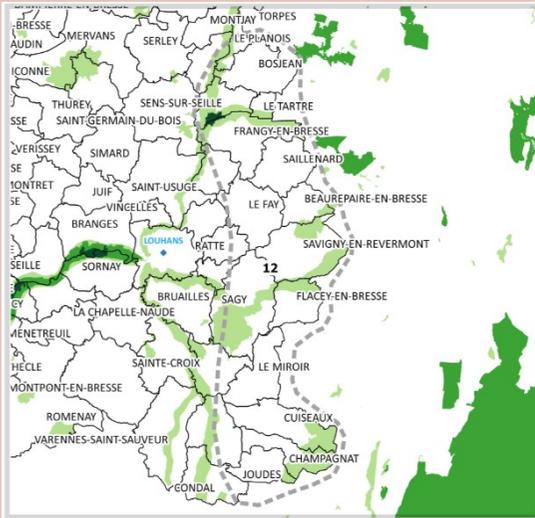




Enjeux et leviers pour nos territoires

Les espaces naturels remarquables du Revermont



- Espace naturel sensible
- Zone Natura 2000
- Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

REVERMONT

BILAN DES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE



Urbanisme

- Pression urbaine sur les communes qui sont sous l'influence de l'agglomération de Lons-le-Saunier
- Niveau d'artificialisation significatif sur ce secteur



Agriculture

- Baisse du nombre d'exploitations agricoles, avec localement une très forte augmentation des surfaces agricoles
- Secteur marqué par l'augmentation des surfaces en céréales, qui reste toutefois modérée
- Secteur marqué par la perte de prairies permanentes, avec une situation désormais très contrastée selon les communes en termes de surfaces en prairies



Forêt
Bocage

- Niveau moyennement boisé, avec principalement des feuillus, et répartition dispersée des massifs (sauf au Sud)
- Densité moyenne en éléments bocagers sur ce secteur

QUELQUES ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES



Chamois



Castor d'Europe



Lynx boréal



LES ENJEUX PAR TYPE DE MILIEUX



- Éviter les obstacles linéaires créés par les grandes infrastructures, en maintenant les boisements pour la continuité Jura-Ain-Bresse
- Maintenir et préserver des petits massifs et bosquets, notamment ceux en « pas japonais »



- Conserver des haies et un bocage de qualité, maintenir et renforcer les principaux corridors interrégionaux, notamment le corridor interrégional Bresse – Jura
- Restaurer physiquement le fonctionnement de certains passages à grande faune et conserver leur destination première sur l'A39



- Améliorer la connaissance des pelouses du Revermont, en particulier les secteurs Joudes, Champagnat et Cuiseaux afin de mieux les protéger



- Identifier les zones humides présentes sur le territoire en vue de mieux les protéger



- Maintenir et restaurer la fonctionnalité des milieux humides et des champs d'expansion des crues en vallées alluviales
- Protéger les vallées de la Seille, de la Vallière et du Solnan et des étangs associés essentiels à la préservation de la diversité biologique

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE

- ▶ **Améliorer et préserver la fonctionnalité du corridor écologique** (prairies-bocage-bosquets) notamment aux abords des passages à faune de l'A39 et en zone de grandes cultures
- ▶ **Contenir le mitage urbain et l'urbanisation linéaire**